

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le 18 janvier 2019 à 10 h 30, le Conseil d'Administration d'habitat 76 s'est réuni sous la présidence de M. Pascal MARTIN, Président d'habitat 76, et a entendu lecture du rapport suivant :

(N°10 de l'Ordre du Jour)

- BUREAU - COMPTE RENDU D'ACTIVITÉ 2018 – COMMUNICATION.-

Conformément aux termes de l'article [R.421-16](#) du Code de la Construction et de l'Habitation, le Conseil d'Administration a, par délibération en date du 19 juin 2015, donné délégation au Bureau, de l'ensemble des compétences autorisées réglementairement.

Le Bureau doit rendre compte de son activité au Conseil d'Administration. Tel est l'objet du présent rapport pour la séance du 05 décembre 2018 dont je vous remercie de bien vouloir me donner acte.

Lors de cette réunion, 12 délibérations ont été adoptées.

10 décisions relatives aux actes de disposition

> **10 cessions** dont **9 logements vacants**, générant 657 832 € de plus-value, étant précisé que le Bureau s'est repositionné 2 fois au regard du désistement des premiers acquéreurs :

- 1 pavillon à BRÉAUTÉ (73 252€)
- 1 pavillon à CANY-BARVILLE "le Bois Leroy" (109 691€)
- 1 pavillon à DOUDEVILLE "rue du Stade" (63 636€)
- 1 appartement au HAVRE "François 1^{er}" (96 428€)
- 1 pavillon à MAROMME "Clair Joie I" (85965 – BCA du 13 juillet 2018)
- 1 pavillon à SAINT ARNOULT "1^{ère} tranche" (90 554€)
- 1 pavillon à SAINT VALÉRY EN CAUX "les Goélands I" (95 341€)
- 1 pavillon à TOTES "Résidence les Pommiers" (72 170€ - BCA du 20 septembre 2018)

Et **1 cession de 7 places de stationnement** à la Commune de SAINT AUBIN LES ELBEUF "Ilot Maréchal LECLERC"

2 autorisations à transiger et/ou à ester en justice

> **2 action en résiliation de bail** à EU "Cavalerie du Roi".

Je vous remercie de bien vouloir me donner acte de cette communication.

Pour extrait certifié conforme,
Le Directeur Général,

Le Président,
Pascal MARTIN